Mouvement des Entreprises de France

Annonces du président de la République : Diagnostic et constats partagés mais attentes fortes de clarifications

Publié le 26 avril 2019

Le Medef a pris connaissance des annonces du président de la République. Il partage le diagnostic ainsi que certains constats sur la nécessité d'avoir une économie plus compétitive, sur le besoin de proximité, sur la baisse de la fiscalité.

Il adhère à certaines de ses réponses, d'autres suscitent encore beaucoup d'interrogations et méritent des clarifications.

Sur la pérennisation de la prime défiscalisée versée début 2019, le Medef rappelle d'abord que les chefs d'entreprise ont joué le jeu massivement. Il avait proposé une pérennisation sous forme d'intéressement simplifié. Il soutient la proposition du président de la République à condition qu'elle garde les deux caractéristiques qui ont fait son succès : volontariat et décision unilatérale de l'entreprise. Les entreprises sont prêtes à partager les richesses quand elles sont créées.
Le Medef approuve la baisse des impôts de 5 milliards d'euros pour les classes moyennes, dans un pays qui est en « asphyxie fiscale ».

Mais le financement de cette baisse par une suppression de crédits d'impôt (niches fiscales) des entreprises est totalement inacceptable et revient à augmenter les impôts au moment où les entreprises françaises connaissent le taux de prélèvements obligatoires le plus haut des pays de l'OCDE. Les chefs d'entreprise du Medef seront très vigilants à ce que les principales réductions d'impôts soient maintenues et en particulier le Crédit d'impôt recherche, vital pour l'économie du pays.
Le Medef salue la confirmation de la trajectoire de baisse d'impôt sur les sociétés mais sera attentif à ce qu'elle ne soit pas reprise par la hausse rapide des impôts de production et des impôts locaux constatée par ailleurs.

Concernant le nouvel acte de décentralisation, appuyé sur un pacte territorial, le Medef l'avait appelé de ses vœux à la sortie du grand débat. Les chefs d'entreprise du Medef sont favorables à plus de liberté, plus d'initiative, à une clarification des responsabilités à condition de remettre à plat la fiscalité locale pour mieux la maîtriser. Aujourd'hui, les entreprises payent 43 milliards d'impôts locaux. C'est plus que l'impôt sur les sociétés. Entre 2016 et 2017, ils ont augmenté de 4,2 %.

Sur les retraites, le Medef partage le diagnostic dressé par le président de la République. L'espérance de vie augmente, c'est une bonne nouvelle. Elle doit nous amener à travailler plus longtemps. L'âge d'équilibre du régime se situe bien à 64 ans. Néanmoins, le système de décote lié à un allongement de la durée de cotisations apparaît beaucoup moins efficace que le fait de repousser l'âge légal et ne dégagera probablement pas suffisamment rapidement les ressources nécessaires pour équilibrer le régime.
Sur la transition écologique, le Medef approuve la création d'un conseil de défense écologique mais souhaite que les entreprises qui apportent des solutions aux problèmes de transition écologique y soient pleinement associées.

Enfin, le président de la République a annoncé que le Premier ministre lancerait dans les prochaines semaines une concertation sur les transitions dans le domaine du travail et de l'emploi. Le Medef y participera évidemment. Il

partage l’objectif de faciliter la mobilité des salariés. Il avait d’ailleurs proposé un chèque mobilité basé sur le principe du chèque restaurant, volontaire pour les entreprises et ciblé là où les salariés en ont véritablement besoin.

L’ensemble des annonces du président de la République pose globalement le problème du financement de ces mesures. Le Medef regrette l’absence de volonté sérieuse de baisse des dépenses publiques et en particulier le recul annoncé sur la baisse du nombre d’emplois publics.